

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL Du 31 janvier 2023 / N° 56

Président de la séance constitutive : M. Gabriel Friche
Secrétaire : Mme Sylvie Koller, secrétaire
Lieu : Centre communal de Vicques - salle du 1^{er} étage

1. Ouverture de la séance

Selon l'article 3 du Règlement du Conseil général, le doyen d'âge préside la séance constitutive. Mme Louise Schaller ne souhaitant pas endosser ce rôle, **M. Gabriel Friche**, doyen vient-ensuite, a le privilège d'ouvrir la première séance du Conseil général de la législature 2023-2027 de la Commune de Val Terbi.

Il salue les membres du Conseil général et du Conseil communal, la secrétaire et les représentants de la presse.

La séance a été convoquée :

- par publication dans le Journal Officiel n°2 du 19 janvier 2023
- par courriel
- par affichage public.

Sont présents : Floriane Beuret, Patrick Cerf, Boris Charmillot, Clovis Chételat, Martial Chételat, Martin Clerc, Michel Darbellay, Nicolas Dupré, Laura Frund, Léna Joliat, Eric Lachat, Fabrice Lachat, Gabrielle Maître-Brusatin, Alain Munier, Nicolas Ruchti, Maël Ruffieux, Eric Schaller, Louise Schaller, Laurent Steulet, Damien Voisard, Catherine Wolff, Joseph Zmoos

Excusés : - -

La séance se déroulera ainsi :

Ordre du jour

1. Salutations du/de la doyen/ne d'âge ;
2. Appel ;
3. Désignation de deux scrutateurs provisoires ;
4. Constitution du Bureau :
 - a) Présidence
 - b) 1^{ère} vice-présidence
 - c) 2^{ème} vice-présidence
 - d) Scrutateurs
5. Nommer les commissions permanentes :
 - a) Commission des finances et de vérification des comptes >5 membres
 - b) Commission de l'école primaire Vicques-Vermes > 5 membres

- c) Commission primaire Haut Val Terbi > 3 membres
- d) Commission de l'action sociale > 5 membres
- e) Commission d'estimation des valeurs officielles > 5 membres
- f) Commission des travaux publics > 5 membres
- g) Commission rurale, de l'urbanisme, des constructions et des bâtiments publics > 5 membres
- h) Commissions bourgeoises > 3x 5 membres

6. Communications.

Avant de débiter cette séance constitutive, **M. Gabriel Friche** souhaite adresser quelques mots à l'assemblée :

« La législature 2023-2027 commence avec un Conseil général au complet et motivé. Nous avons décidé de mettre notre temps et notre énergie à disposition des citoyens de Val Terbi et nous pouvons en être fiers.

23 personnes pour en représenter près de 3300. 6 de Corban, 4 de Montsevelier, 3 de Vermes et 10 de Vicques, c'est une répartition équilibrée en fonction du nombre d'habitants par village. Je donnerais quand même la palme à Corban.

Par contre, au niveau égalité hommes – femmes, on peut clairement faire mieux puisque seulement 6 femmes ont été élues. Et pour 4 d'entre elles, c'est une première. Toutes mes félicitations pour votre engagement.

Notre travail sera, pour la plupart d'entre nous, connu car sur les 23 conseillers sortants, 16 ont été réélus et poursuivent donc l'aventure. 7 d'entre nous par contre débutent aujourd'hui leur mandat. Bravo à vous pour votre engagement.

Il y aura donc une période d'apprentissage, de découverte, d'interrogations, de surprises, de règles à respecter. Mais au fil des séances, tout va s'améliorer, se fluidifier.

Nous avons décidé de nous investir, nous sommes les représentants des citoyens, alors écoutons les et essayons de faire part aux autorités de leurs souhaits, de leurs critiques, mais aussi de leurs mercis. Utilisons les outils qui nous sont donnés pour faire que Val Terbi poursuive sa route vers un avenir prospère.

Je souhaite que nos délibérations soient fructueuses, respectueuses, animées et constructives.

Et vive la commune de Val Terbi ».

2. Appel

La parole est donnée à la secrétaire qui procède à l'appel nominatif des Conseillers généraux. 23 conseillers généraux sur 23 sont présents, la séance est déclarée ouverte et valable.

La majorité absolue est fixée à 12.

Les 7 Conseillers communaux sont également tous présents.

3. Désignation de deux scrutateurs provisoires

Sur proposition de M. Gabriel Friche, les deux plus jeunes conseillers généraux, **Mme Laura Frund et M. Maël Ruffieux**, sont nommés scrutateurs provisoires.

4. Constitution du Bureau

M. Gabriel Friche, se réfère au Règlement du Conseil général et rappelle que l'élection du Bureau se fera à main levée.

a) Présidence

M. Clovis Chételat s'étant mis à disposition, **M. Gabriel Friche** se rend à la tribune afin de le présenter :

« Clovis est né le 12 février 1971. C'est un enfant de Montsevelier qui est venu s'établir à Vicques il y a plusieurs années déjà. Il est marié à Maud et est l'heureux papa de deux filles : Sofia 18 ans et Luisa 15 ans.

Mécanicien hors pair, il a appris chez Zumbach à Montsevelier. En juin 1990, il obtient son CFC avec la meilleure moyenne cantonale en pratique avec la note de 5,30. Il travaille ensuite dans différentes entreprises de mécanique de la région, suit les cours de contremaître, et devient expert aux examens. Actuellement il occupe le poste de directeur de production chez Wibemo à Rebeuvelier.

Quelle progression ! C'est un battant, un vrai bossueur.

Clovis a deux passions : le sport et la cuisine. Il commence par pratiquer le football mais c'est en VTT qu'il excelle : 17^{ème} place sur 1'700 participants au Grand Raid Verbier- Grimentz, il avale 125 kilomètres et 5000m de dénivelé en 7h06. C'était il y a 20 ans... mais un grand bravo quand même !

Le Tour du Val-Terbi et de la Valterbimania n'ont plus de secret pour lui puisqu'il en fut le Président pendant plus de 20 ans. En 2017, il a, avec son équipe, organisé les championnats suisses de VTT avec la participation entre autre de 2 champions olympiques : Yolanda Neff et Nino Schurter.

La cuisine est sa véritable passion. Et surtout la Saint-Martin qu'il organise depuis plus de 20 ans. Actuellement pour le FC Val-Terbi à Montsevelier, lui et son équipe servent chaque année 300 assiettes.

Clovis est une personne positive, franche et honnête, enthousiaste, exigeante et responsable, qui saura diriger nos débats avec la simplicité, mais l'efficacité qu'on lui connaît.

Val Terbi Ensemble vous remercie de soutenir sa candidature au poste de Président du Conseil Général pour cette année 2023 ».

Comme il n'y a pas d'autre candidat, **le Président de la séance constitutive** propose de passer au vote.

Décision :

Par vote à main levée, à l'unanimité, le Conseil général nomme **M. Clovis Chételat** Président de Conseil général pour l'année 2023.

Sous les applaudissements de l'assemblée, **le nouveau Président** gagne la tribune :

« Je suis très fier de devenir Président du Conseil général pour l'année 2023, ceci la même année qu'une jurassienne prend ses fonctions de conseillère fédérale. Un magnifique clin d'œil à Elisabeth Baume-Schneider !

Avant tout, je tiens encore à remercier **M. Laurent Steulet** qui a présidé le Conseil général en 2022 de manière très professionnelle et parfois même expéditive, je me souviens plus particulièrement d'une séance du printemps dernier qui n'aura duré qu'un temps record ! Pour son travail et son engagement, au nom de l'assemblée, je le remercie et lui offre un petit présent.

Un nouveau parti fait son entrée au Conseil général de Val Terbi, on ne peut que s'en réjouir. Bienvenue à l'UDC Sympa.

Je souhaite que durant cette nouvelle législature tous les acteurs puissent travailler ensemble pour le bien de notre commune fusionnée. Même si parfois nous ne sommes pas du même avis, il n'y a que le dialogue qui peut faire avancer les choses.

Au début de la dernière législature, nous ne comptons que 3 femmes au Conseil général. Aujourd'hui, on peut se réjouir d'en compter 6, voilà une belle évolution.

Il est temps maintenant d'accueillir les nouveaux élus, ceci par ordre alphabétique et l'honneur est donné aux dames : Floriane Beuret, Laura Frund, Léna Joliat et Gabrielle Maître-Brusatin. L'arrivée de Fabrice Lachat, Maël Ruffieux et Joseph Zmoss complète le Conseil général.

Je salue aussi très cordialement les 2 nouveaux membres du Conseil communal, Messieurs Michel Arnoux et Samuel Rohrbach.

Durant mon année de présidence, je souhaite remettre en place la feuille de route du suivi des séances du Conseil général, comme l'avait fait précédemment M. Martin Clerc.

Il me tient aussi à cœur de mettre sur pied un pique-nique à la cabane Ma Vallée au-dessus de Montsevelier, certainement en juin prochain. Il me semble important de créer une occasion pour se retrouver et échanger dans un cadre un peu différent.

De nature franche et honnête, je peux être parfois impulsif mais en aucun cas rancunier. Je suis un battant, très direct mais ouvert à la discussion.

Je ferai de mon mieux tout au long de l'année pour honorer le poste qui m'a été confié ».

En guise de remerciement, **M. Laurent Steulet** reçoit une petite attention.

b) 1^{ère} vice-présidence

Après avoir regagné son siège de Président, **M. Clovis Chételat** poursuit avec la nomination du 1^{er} vice-président. **M. Eric Schaller** s'étant porté candidat, **M. Laurent Steulet** s'avance à la tribune pour une petite présentation :

« M. Eric Schaller habite Corban. Il est marié et papa de 4 enfants. Agé de 44 ans il est technicien en automatisation et en informatique. Membre du Conseil général depuis plusieurs années, il est aussi membre de l'autorité de surveillance du SIS Val Terbi et depuis peu, président du SEVT.

Le Centre vous invite à soutenir sa candidature ».

Comme il n'y a pas d'autre candidat, le Président propose de passer au vote.

Décision :

Par vote à main levée, à l'unanimité, le Conseil général nomme **M. Eric Schaller** 1^{er} vice-président.

c) 2^{ème} vice-présidence

Pour ce poste, Mme **Gabrielle Maître-Brusatin** s'est mise à disposition. La parole est donnée à **M. Patrick Cerf** pour présenter la candidate :

« Née il y a un peu plus de 40 ans à Moutier, Mme Gabrielle Maître-Brusatin est mariée à Jean-Baptiste. Elle est l'heureuse maman d'Eloïse 7 ans et Bastian 3 ans. Elle a passé les 10 premières années de sa vie à Moutier pour ensuite aller vivre à Crémines. C'est à l'âge de 18 ans qu'elle est arrivée dans notre canton du Jura, plus précisément à Courroux.

Après des études d'infirmière à Delémont, elle a travaillé au CHUV avant de revenir dans sa région natale. Gabrielle a été employée dans divers secteurs tels que les soins à domicile, la médecine, les soins continus ou encore dans une résidence pour personnes âgées. A ce poste, elle a d'ailleurs eu l'opportunité d'assumer des responsabilités d'encadrement durant plusieurs années.

Vivant à Vicques depuis 6 ans, elle a ressenti le besoin de s'investir pour la collectivité. Ainsi, au printemps dernier, elle a accueilli au sein du foyer familial une famille venant d'Ukraine. Désormais, elle souhaite mettre de son temps à disposition de notre commune et de ses habitants.

Val Terbi Ensemble vous recommande vivement la candidature de **Mme Gabrielle Maître-Brusatin.** »

Comme il n'y a pas d'autre candidat, le Président propose de passer au vote.

Décision :

Par vote à main levée, à l'unanimité, le Conseil général nomme **Mme Gabrielle Maître-Brusatin** 2^{ème} vice-présidente.

d) Scrutateurs

M. le Président passe la parole à **M. Laurent Steulet** pour la présentation des deux candidates.

« Mme Laura Frund est née en 1997 et habite à Vicques. Enseignante à l'école professionnelle commerciale, elle poursuit ses études et devrait obtenir prochainement son Master en science politique à l'UNIL. Vice-présidente des jeunes du Centre, elle est aussi secrétaire de la Fédération PDC du district de Delémont.

Quant à Mme Floriane Beuret, elle est née en 1976 et habite à Corban avec son mari et ses 3 enfants. Elle est infirmière de profession et occupe un poste à temps partiel à l'Hôpital du Jura. Membre de la société de chant de Corban, elle est aussi candidate à la Commission de l'action sociale ».

Le Centre vous remercie de soutenir ces deux candidatures. »

Décision :

Par vote à main levée, à l'unanimité, le Conseil général nomme **Mme Laura Frund** 1^{ère} scrutatrice.

Par vote à main levée, à l'unanimité, le Conseil général nomme **Mme Floriane Beuret** 2^{ème} scrutatrice.

Le Bureau du Conseil général est élu sous les applaudissements de l'assemblée.

5. Nommer les commissions permanentes

M. Clovis Chételat propose ensuite de procéder à la nomination des membres des différentes commissions. En amont de la séance, une proposition a été faite aux membres du Conseil général :

a) **Commission de gestion de vérification des comptes et des finances** > 5 membres

Sont élus tacitement : M. Jean-Luc Charmillot – M. José Lometti – M. Nicolas Ruchti – Mme Martine Schaller – M. Sébastien Schmassmann

b) **Commission de l'école primaire Vicques – Vermes** > 5 membres

Sont élus tacitement : Mme Océane Chételat – Mme Anne-Lise Chapatte – Mme Anouk Leippert Der Stepanian – Mme Gabrielle Maître Brusatin – Mme Magali Vermeille

c) **Commission primaire Haut Val Terbi** > 3 membres

Sont élus tacitement : Mme Emilie Chételat – M. Fabrice Lachat – Mme Patricia Weber Cerf

d) **Commission de l'action sociale** > 5 membres

Sont élus tacitement : Mme Floriane Beuret – M. Patrick Cerf – Mme Anne-Marie Chappuis – M. Laurent Der Stepanian – M. Maël Ruffieux

e) **Commission d'estimation des valeurs officielles** > 5 membres

Sont élus tacitement : M. Vincent Brêchet – M. Bernard Beuret-Steullet – M. Jean-Paul Bindy – M. William Fringeli – Mme Miriam Wieland

f) **Commission des travaux publics** > 5 membres

Sont élus tacitement : M. Alain Bürki – M. Clovis Chételat – M. Bernard Koller – M. Eric Lachat – M. Alain Ryser

g) **Commission rurale, de l'urbanisme, des constructions et des bâtiments** > 5 membres

Sont élus tacitement : M. Nicolas Basset – M. Emmanuel Boegli – M. Ulrich Kläy – M. Bernard Koller – M. Nicolas Stebler

h) **Commissions bourgeoises**

➤ **Montsevelier** > 5 membres

Sont élus tacitement : M. Jean-Noël Bron – M. Germain Jr Chételat – M. Fabien Chételat – M. Marcel Chételat – M. Jean-Paul Koller

➤ **Vermes** > 5 membres

Sont élus tacitement : M. Pierre-Alain Fleury – M. Bernard Rais – Mme Floriane Rais – Mme Louise Schaller – Mme Catherine Wolff

➤ Vicques > 5 membres

Sont élus tacitement : M. André Chappuis – M. Gabriel Friche – M. Bernard Lachat – Mme Dominique Rudolf – M. Laurent Steulet

Toutes les commissions sont constituées, sous les applaudissements de l'assemblée.

6. Communications

M. Le Président donne ensuite la parole à **M. le Maire Claude-Alain Chapatte** qui s'avance à la tribune :

A l'aide d'une présentation Powerpoint, il présente les différents dicastères et explique en quelques mots les tâches de chaque conseiller communal ainsi que leur implication dans les diverses représentations :

Dicastère	Dicastère
Maire et finances	Ecoles et Loisirs
Claude-Alain Chapatte (suppl. vice-maire + C. Fleury)	Elisabeth Dennert (suppl. Samuel Rohrbach)
Commissions	Commissions
CGVF	Ecole primaire Vicques-Vermes
	Ecole primaire Haut Val Terbi
Représentations	Représentations
AJC-AMDD-AMVT	Comité de l'ESVT
Conseil d'agglomération	SlowUp
CA Innodel	Sociétés réunies
Comité de la crèche	Fondation St-Germain
FRED	Assemblée
Dossiers	Dossiers
Assurances	Assurances
Ressources humaines	Ressources humaines
Communication – presse	Communication – presse
Administration générale	Administration générale
Association des commerçants	Association des commerçants

Dicastère	Dicastère
Bâtiments et énergies	Travaux publics
Pierre Lovis (suppl. Yves Burri)	Yvan Burri (suppl. Michel Arnoux)
Commissions	Commissions
Commission spéciale énergie	Commissions des travaux publics
Représentations	Représentations
Commission de l'agglomération – Cité de l'énergie	SEVT (comité)
SEVT (comité)	Syndicat chemin Envelier Grande-Schönenberg
SEOD (délégué)	Syndicat Chemin Kohlberg-Raimeux
SEDE (délégué)	Chemins ruraux privés Vermes
Dossiers	Dossiers
Entretien des bâtiments et conciergerie	Eau potable et eaux usées
Cabanes forestières	Police de l'environnement
Syndicat des pâturages Montsevelier	Assainissement éclairage public
	Réfection et entretien des routes (milieu bâti)
	Projet Scheulte

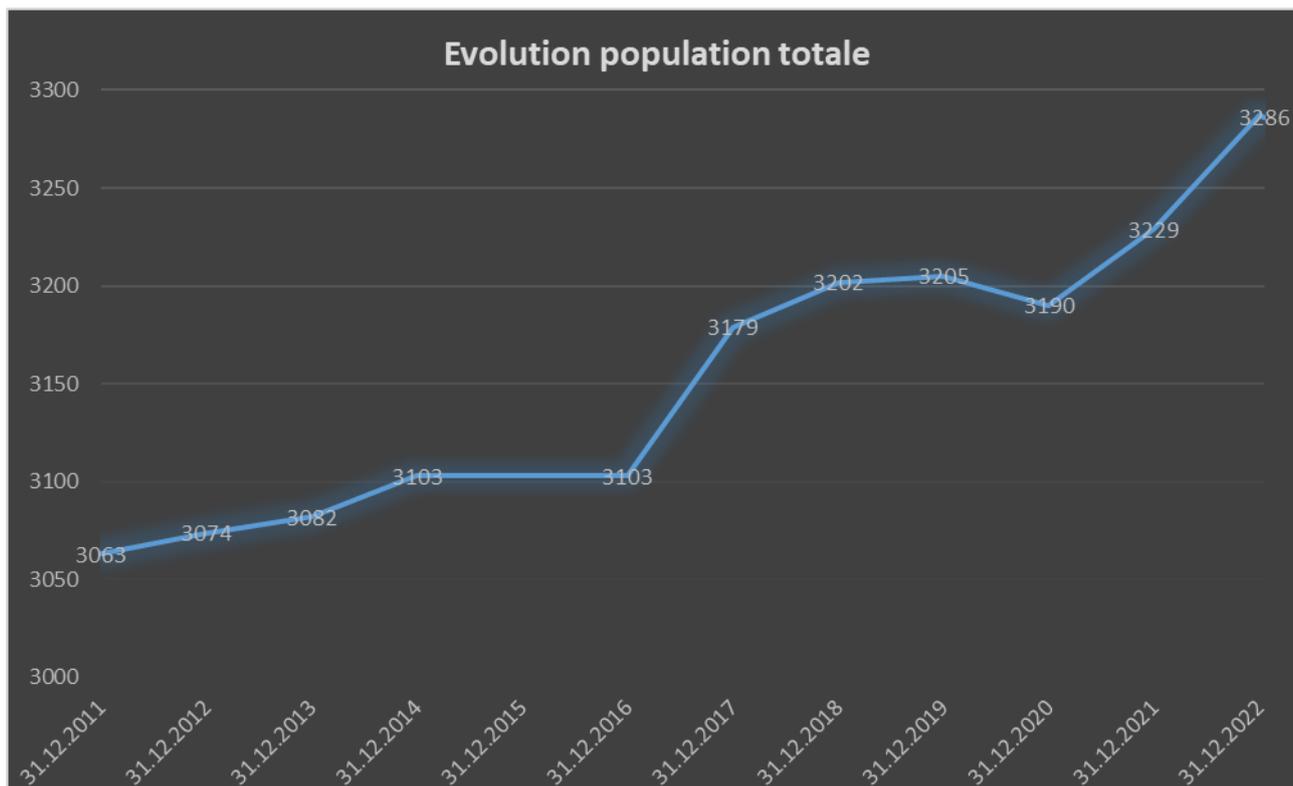
Dicastère	Dicastère
Urbanisme	Généralités
Christophe Fleury (suppl. Pierre Lovis)	Samuel Rohrbach (suppl. Elisabeth Dennert)
Commissions	Commissions
Commission de l'urbanisme	Comité de direction de la crèche
	Commission de l'action sociale
	Commission Viciculturelle
Représentations	Représentations
SIS, autorisation de surveillance	Fondation les Toyers
Commission d'aménagement de l'Agglomération	Noctambus
SAF CCM	Valse du Temps
SEOD (délégué suppléant)	Assemblée AJAM
	SEDE (délégué suppléant)
Dossiers	Dossiers
Révision du PAL	UAPE HVT
Circulation et mobilité	
Villa Romaine	

Dicastère
Environnement et bourgeoisies
Michel Arnoux (suppl. Claude-Alain Chapatte)
Commissions
Commissions bourgeoises
Représentations
Assemblée des actionnaires Innodel
SEDE (comité)
SEOD (comité)
Triage forestier
Patinoire de Delémont
Groupement forestier Les Esserts
Dossiers
Tritout
Chemin vicinaux, ruraux et ouvrages des SAF

Monsieur le Maire informe ensuite que le plan de légistique sera adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 27 février prochain. Il pourra être transmis au Conseil général lors de la séance de mars et ensuite à la population, notamment par le biais de Val Terbi Info.

Voici quelques chiffres qui montrent que notre Commune grandit, nous ne pouvons que nous en réjouir :

Date	Corban	Montsevelier	Vermes	Vicques	Val Terbi	Total
31.12.2011	471	508	321	1763		3063
31.12.2012						3074
31.12.2013						3082
31.12.2014						3103
31.12.2016						3103
31.12.2017						3179
31.12.2018						3202
31.12.2019						3205
31.12.2020						3190
31.12.2021						3229
31.12.2022						3287
17.01.2023	510	483	360	1933		3286



En 2022 nous avons enregistré 221 arrivées, 179 départs, 25 naissances et 22 décès.

Le nouveau site internet www.val-terbi.ch a été mis en ligne récemment. Le contenu de toutes les pages a été revu et amélioré afin de créer un maximum de liens pour les citoyens. Par le biais du guichet virtuel, bon nombre de démarches sont possibles, évitant ainsi à la population de devoir se déplacer à l'administration communale.

Avant de regagner sa place, **M. Claude-Alain Chapatte** tient encore à réitérer ses remerciements, au nom du Conseil communal pour l'engagement de toutes les personnes ici présentes ainsi que toutes les personnes qui ont été d'accord de s'investir dans les différentes commissions.

M. le Président informe des dates retenues pour les séances du Conseil général :

Les mardis 28 mars, 20 juin, 12 septembre, 7 novembre 2023 (réserve) et 12 décembre 2023.

Il fait un tour de table et comme la parole n'est plus demandée et que l'ordre du jour a été entièrement traité, il lève la séance à 20h15 et invite les membres du Conseil général à partager le verre de l'amitié.

Vicques, le 31 janvier 2023

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Clovis Chételat
Président

Sylvie Koller
Secrétaire